



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2012-2013

MB/AF

P.V. TE 09

## Commission du Travail et de l'Emploi

### Procès-verbal de la réunion du 18 février 2013

#### Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 4 février 2013
2. 6521 Projet de loi portant modification du Chapitre III du Titre IV du Livre V du Code du travail
  - Rapporteur : Monsieur Roger Negri
  - Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 6434 Débat d'orientation sur la politique en matière d'emploi
  - Corapporteurs: Monsieur André Bauler, Monsieur Roger Negri
  - Etat des travaux et bilan provisoire en vue de la rédaction d'un projet de rapport

\*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Sylvie Andrich-Duval, M. André Bauler, Mme Marie-Josée Frank remplaçant M. Marc Spautz, M. Ali Kaes, M. Alexandre Krieps, Mme Viviane Loschetter, M. Lucien Lux, M. Roger Negri, M. Roland Schreiner, M. Serge Urbany, M. Serge Wilmes

M. Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration  
Mme Nadine Welter, Ministère du Travail et de l'Emploi

M. Martin Bisenius, Administration parlementaire

\*

Présidence : M. Lucien Lux, Président de la Commission

\*

### 1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 4 février 2013

Le projet de procès-verbal de la réunion du 4 février 2013 est approuvé.

## **2. 6521 Projet de loi portant modification du Chapitre III du Titre IV du Livre V du Code du travail**

Le projet de rapport établi et présenté par le rapporteur M. Roger Negri est adopté par la commission avec toutes les voix moins 3 abstentions (MM. André Bauler, Alexandre Krieps, Mme Viviane Loschetter).

Le rapporteur mentionnera dans son rapport oral l'avis de la Chambre des Métiers, non encore officiellement communiqué à la Chambre des Députés, mais dont il vient d'être saisi par courriel informel de la chambre professionnelle en question.

## **3. 6434 Débat d'orientation sur la politique en matière d'emploi**

Au cours d'un échange de vues au sujet des points restant à traiter dans le cadre du présent débat d'orientation, la commission mentionne:

- le problème du chômage sous l'angle de vue des demandeurs d'emploi, compte tenu notamment des reproches adressés à ces derniers à l'occasion de l'audition de représentants patronaux.

Il est souligné qu'après avoir entendu les responsables des ressources humaines d'entreprises de différents secteurs, il convient, afin d'éviter une appréciation unilatérale de différents aspects, d'entendre également le point de vue des personnes directement concernés, le cas échéant par le biais d'associations encadrant les chômeurs (action locale pour jeunes, ...)

- l'inventaire complet et le bilan des mesures pour l'emploi;

- le rôle futur des initiatives sociales pour l'emploi, l'utilité d'étudier leur fonctionnement sur le terrain et les adaptations éventuelles de la législation afférente;

- la place de l'économie solidaire dans la lutte contre le chômage;

- le développement du rôle à assumer par les autorités communales dans l'encadrement et l'activation, en particulier des jeunes demandeurs d'emploi;

- la nécessité de tirer des conclusions des travaux, en présence de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et l'Immigration.

\*

Compte tenu des sujets ci-dessus évoqués, la commission arrête comme suit le calendrier des travaux restant à accomplir.

### **1) Lundi, le 18 mars 2013 à 8.45 heures<sup>1</sup>:**

- Audition des organisations représentatives des partenaires sociaux

- o de 8.45 à 10.00 heures: Union des Entreprises luxembourgeoises (UEL);

---

<sup>1</sup> Le programme a dû être réagencé pour tenir compte d'une autre obligation de l'UEL

- de 10.15 à 11.30 heures: Syndicats représentatifs au plan national OGB-L, LCGB et CGFP.

**2) Lundi, le 15 avril 2013 de 9.00 à 12.00 heures:**

- Visite de l'initiative sociale pour l'emploi "Forum pour l'emploi asbl" à Diekirch et dans ce cadre entrevue avec des personnes directement concernées par le chômage ainsi que, le cas échéant, avec des représentants de l'Action locale pour Jeunes.

**3) Lundi, le 29 avril 2013 à 10.30 heures:**

- Entrevue avec M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration  
- Conclusions à tirer des travaux

**4) Mercredi, le 8 mai 2013 à 14.30 heures:**

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

La Commission du Travail et de l'Emploi propose à la Conférence des Présidents de prévoir l'inscription du débat d'orientation à l'ordre du jour de la séance publique du mercredi, le 15 mai 2013.

\*

A la demande de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration Nicolas Schmit, la commission fixe sa prochaine réunion au lundi, le 4 mars 2013 à 9.00 heures pour entendre la présentation du projet de loi portant réforme du dialogue social à l'intérieur des entreprises qui vient d'être approuvé par le Conseil de Gouvernement et dont le dépôt à la Chambre des Députés est imminent. Le projet de loi revêt une urgence certaine en vue de l'application des nouvelles dispositions aux élections syndicales de novembre prochain.

\*

En ce qui concerne la proposition de loi 6086 concernant des mesures à prendre contre les licenciements économiques abusifs, il est rappelé que la Présidence de la Chambre des Députés a demandé à M. le Premier Ministre d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin qu'il rende dans un délai rapproché son avis. M. le Ministre relève que l'objet de cette proposition de loi, à savoir la prévention de licenciements économiques abusifs, sera également évoqué au cours de la prochaine réunion du Comité permanent pour l'emploi.

Luxembourg, le 19 février 2013

Le Secrétaire,  
Martin Bisenius

Le Président,  
Lucien Lux